

C'est possible !

Cependant, prenez le temps de lire attentivement ce document : toutes les associations de Cotravaux n'accueillent pas les mineurs et **l'âge minimum requis peut varier**.

Autant y aller sans traîner les pieds...

Comme sur tous les chantiers, les bénévoles partagent des temps de travail et des temps de vie collective. Sur les chantiers organisés pour des groupes de mineurs (Chantiers « Ados »), le temps de travail n'excède pas les 25h hebdomadaires. Des temps de loisirs sont proposés durant le séjour. Tous ces moments du quotidien permettent de faire des découvertes, de rencontrer des jeunes et des personnes d'horizons différents.

Avant d'inscrire un jeune, assurez-vous qu'il a bien compris le projet et qu'il est volontaire pour y participer !

En France

Les chantiers internationaux de bénévoles sont ouverts à toutes et tous et, chaque année, les associations de Cotravaux accueillent près de 2.000 bénévoles âgés de moins de 18 ans sur leurs chantiers (sessions « ados » ou intégration de quelques mineurs sur des sessions ouvertes aux majeurs).

Cadre : La réglementation « jeunesse et sports » sur les accueils collectifs de mineurs s'applique aux chantiers de bénévoles. Les chantiers organisés pour des mineurs peuvent être déclarés en « accueil collectif » ou « séjour spécifique », auprès des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports (SDJES, remplaçant en 2021 les DDCS/DDCSPP). Les chantiers « Ados » peuvent aussi accueillir des bénévoles étrangers.

Encadrement : Selon le nombre de mineurs accueillis et le type d'accueil, les chantiers sont encadrés par une équipe d'animation : directeur de séjour, animateurs vie de groupe (formés par l'association et titulaire du BAFA si besoin), animateur technique.

A l'étranger

Dans un certain nombre de pays des partenaires accueillent aussi des mineurs, mais rarement avant 16 ans (sauf projets avec des groupes préconstitués – cf. fiche « groupe »). L'organisation des séjours à l'étranger relève de la responsabilité des partenaires du pays. Choisissez une destination et un projet adaptés à l'âge et l'autonomie du jeune (voyage, langue du chantier, type de travail...).

Age

Plutôt à partir de **15 ans**. 13 ou 14 ans pour certaines associations. A partir de 17 ans, les jeunes bénévoles peuvent rejoindre un chantier de majeurs en France, si l'association le permet, avec une autorisation parentale.

Quand ?

Les chantiers durent deux à trois semaines. Plus nombreux l'été, il est toutefois possible de trouver un chantier pendant des vacances scolaires et même dans l'année.

Frais d'inscription

Le bénévole règle des frais d'inscription et/ou des frais de séjour dont le montant total varie selon la durée entre 120/160 euros (si le mineur rejoint un chantier adulte) et 500 euros pour un chantier « ado », selon le pays où il se déroule. Les bénévoles peuvent s'inscrire dès la sortie des programmations, à partir de janvier pour les chantiers du printemps, à partir de mars pour les chantiers d'été. Pour cela, se rapprocher des associations organisatrices qui vous renseigneront sur les modalités d'inscription.

Préparation

Quelques associations organisent des soirées ou week-ends d'information. N'hésitez pas à y participer : c'est l'occasion de mieux connaître les projets et l'association. Lire attentivement, les informations et les documents transmis par les associations avant le chantier : présentation du projet, informations pratiques...

CONTACTS

NB : les associations françaises et leurs partenaires se mobilisent pour vous proposer des chantiers, n'hésitez pas à visiter leurs sites pour choisir un projet ! Selon les évolutions des consignes sanitaires, les conditions des chantiers pourront être modifiées (hébergement, repas collectifs, pays et régions de destination...), mais les associations feront tout pour que les jeunes mineurs vivent une belle expérience !

Chantiers Jeunes Provence Côte d'Azur

La Maison des Chantiers - La Ferme Giaume,
7 Avenue Pierre de Coubertin
06150 Cannes la Bocca
04 93 47 89 69

cjpca@club-internet.fr

Seulement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Age : 13-17 ans
- Session de 13 jours durant l'été – 1 semaine pendant les autres vacances scolaires (zone B)
- Frais spéciaux selon le lieu de résidence

Concordia

64 rue Pouchet – 75017 Paris
01 45 23 00 23

info@concordia.fr

En France :

- Age : à partir de 15 ans
- Chantiers ados (15-17 ans)
- Accueil individuel avec autorisation parentale

A l'étranger : Allemagne, Belgique, Finlande, Islande, Estonie, Italie, Espagne, Turquie, ... États-Unis...

Jeunesse et Reconstruction

10 rue de Trévis - 75009 Paris
01 47 70 15 88

info@volontariat.org

- Age : à partir de 16 ans
- Principalement à l'étranger : dans plusieurs pays d'Europe (Finlande, Islande, Estonie, Espagne, Turquie,...), Japon, Taiwan, ...

Solidarités Jeunesses

10 rue du 8 mai 1945 - 75010 Paris
01 55 26 88 77

workcamp@solidaritesjeunesses.org

En France :

- Age : à partir de 14 ans
- Chantiers ados (15-17 ans)
- 17 ans : accueil individuel avec autorisation parentale
- Durée : 2 à 3 semaines

A l'étranger : plusieurs pays d'Europe, Canada, Corée du Sud, Japon, Vietnam.

Projets en groupe : voir avec l'association

Club du Vieux Manoir

5 rue du Moncel - 60700 Pontpoint
03 44 72 33 98

contact@clubduvieuxmanoir.fr

En France

- A partir de 14 ans
- Vacances de printemps et d'été ainsi que des weekends dans l'année
- 1 semaine ou 15 jours
- Séjours de vacances déclarés avec encadrement pédagogique présent en permanence

Études et Chantiers

9 rue sous les Augustins – 63000 Clermont Ferrand
04 73 31 50 49

workcamps@etudesetchantiers.org

France : chantiers ados en Auvergne, Île-de-France

- Age : 14-17 ans
- Rares projets pour les 11-13 ans
- 20 bénévoles français et étrangers par chantier

A l'étranger : Europe (Belgique, Estonie, Allemagne, Italie), Japon, ...

Service Civil International

75 rue du Chevalier Français- 59800 Lille
03 20 55 22 58

sci@sci-france.org

- Age : plus de 16 ans
- Accueils possibles sur quelques chantiers en Europe
- Projets dans le cadre d'échanges de jeunes / Weekend de préparation

Union REMPART

1 rue des Guillemites – 75004 PARIS
01 42 71 96 55

contact@rempart.com

En France :

- Dès 13 ans, ouverts aux étrangers
- Séjours déclarés pour les sites accueillant des groupes d'adolescents 14-15 ans
- 17 ans avec autorisation parentale
- Durée : 15 jours
- Période : été et quelques vacances scolaires

Pas d'envoi de mineurs à l'étranger

Réseau d'acteurs du travail volontaire

11, rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél. : 01.48.74.79.20 informations@cotravaux.org



#Cotravaux



Chantiers Internationaux de Bénévoles

En Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Des associations locales ou régionales peuvent accueillir des jeunes de la région sur des chantiers. Pour plus d'informations, prendre contact avec le collectif **CORAC** :

corac.paca@gmail.com / 04 92 58 77 72